

« Il faut en priorité renforcer l'application de la réglementation. Il est essentiel que non seulement le Canada applique rigoureusement la réglementation, mais qu'il soit perçu comme tel. »

*Banque du Canada*

*Dans un rapport récemment rendu public, le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières a formulé les recommandations suivantes :*

*Faire progresser une réglementation plus proportionnée et davantage fondée sur des principes.*

*Prendre des mesures particulières visant à améliorer l'application des règlements au Canada.*

*Remédier aux lacunes existantes à l'aide de mesures visant à mieux répondre aux besoins des investisseurs individuels.*

*Le Groupe d'experts croit que le meilleur moyen de mettre en œuvre ces recommandations consiste à créer un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières ayant une responsabilité nationale clairement établie, mais aussi à établir une structure décentralisée forte conservant les services locaux et les compétences régionales.*

Pour en savoir plus au sujet des recommandations formulées par le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières, prière de consulter le site Web <http://www.groupeexperts.ca>

Espace réservé pour le nom du commanditaire,  
son logo ainsi qu'un court énoncé.

« La réglementation des marchés de valeurs mobilières [...] relève actuellement des provinces, et la présence d'organismes de réglementation multiples a conduit à une mise en œuvre inadéquate et à une protection des investisseurs peu rationnelle, augmentant le coût de la levée de fonds. Dans ces conditions, le pays a plus de mal à réagir aux changements intervenant sur le marché mondial ou à innover rapidement. »

*Organisation de coopération et de développement économiques*

*Dans un rapport récemment rendu public, le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières a formulé les recommandations suivantes :*

*Faire progresser une réglementation plus proportionnée et davantage fondée sur des principes.*

*Prendre des mesures particulières visant à améliorer l'application des règlements au Canada.*

*Remédier aux lacunes existantes à l'aide de mesures visant à mieux répondre aux besoins des investisseurs individuels.*

*Le Groupe d'experts croit que le meilleur moyen de mettre en œuvre ces recommandations consiste à créer un organisme unique de réglementation des valeurs mobilières ayant une responsabilité nationale clairement établie, mais aussi à établir une structure décentralisée forte conservant les services locaux et les compétences régionales.*

Pour en savoir plus au sujet des recommandations formulées par le Groupe d'experts sur la réglementation des valeurs mobilières, prière de consulter le site Web <http://www.groupeexperts.ca>

Espace réservé pour le nom du commanditaire,  
son logo ainsi qu'un court énoncé.